Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Inscriptions 2025-2026 des enfants à l'école de Grisy-les-Plâtres



Pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2025, Mme la directrice de l'école du village, déjà confrontée à un accroissement du nombre des élèves dans son son établissement, souhaite connaître, avant le 15 février prochain, le nombre de nouveaux enfants à prévoir lors de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026.

Dès à présent*, Il s'agit pour les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfants à l'école et à la restauration scolaire du village de faire connaître leurs intentions auprès du secrétariat de la mairie puis de Mme la directrice*.

Les documents d'inscription à renseigner sont téléchargeables ci -contre ou disponibles en mairie tant pour l'école que pour la restauration scolaire. .

Infos pratiques

1. Dans ce contexte, les parents sont invités à venir déposer les pièces suivantes en mairie :

- Fiche de renseignements téléchargeable ci - contre
- Copie du carnet de santé certifiant les vaccinations obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique à jour),
- Copie du livret de famille,
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation carte vitale à jour sur laquelle apparaît l'enfant,
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le risque scolaire et extra-scolaire,
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans un autre établissement.

2. Cette première démarche devra être complétée par un entretien avec Mme la directrice de l'école qui vous remettra le certificat d'inscription scolaire.

Documents
Fiche de renseignements sur la famille
Courrier de la mairie aux parents
Comment inscrire un élève à la restauration scolaire communale
Fiche d'inscription et sanitaire pour la restauration scolaire communale
Réglement en restauration scolaire communale
Autorisation parentale
Contact

- Direction des écoles maternelle et primaire : 01 34 66 44 48
- Secrétariat de la mairie : 01 34 66 62 69